

LES ANNONCES SONT REÇUES : A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ; A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

# Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 17 Mai 1918  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 75, rue de la Darse, 75 MARSEILLE  
Téléph. : Direction 2-90 - Rédaction 2-72, 30-50  
Bureaux à Paris : 19, rue de la Courbe  
43<sup>e</sup> ANNÉE - 10 cent. - N° 15.076

## A genoux

Comme si la note officielle communiquée aux journaux à l'issue de la conférence du G. O. G. allemand n'avait pas suffi à proclamer le resserrement de l'alliance entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, l'empereur-roi Charles a adressé au kaiser un télégramme d'un dévouement enthousiaste. La terre allemande y est qualifiée de « terre bénie » et le jeune souverain s'y confond en toutes sortes de génuflexions. On peut dire que l'empereur-roi Charles se prosterne en toute humilité aux pieds de Guillaume II, son maître.

L'Autriche-Hongrie acceptera-t-elle de se mettre à genoux devant l'Allemagne comme son souverain le fait devant le kaiser ? C'est la question qui se pose maintenant.

Il ne saurait plus y avoir aujourd'hui aucune espèce de doute sur l'absolue soumission du pauvre Karl devant l'orgueilleux et arrogant Wilhelm : s'il ne tient qu'à lui, la monarchie dualiste deviendra de plus en plus ce qu'elle est déjà dans une assez large mesure, à savoir une dépendance de l'empire allemand, une sorte d'annexe, peut-être même une pure et simple agglomération de provinces appelées à s'englober petit à petit dans les limites d'une nouvelle Confédération germanique reconstituée sur des bases formidablement étendues. Les populations d'Autriche-Hongrie se résignent-elles à un tel état de servitude ?

Pour les Allemands d'Autriche et pour les Magyars de Hongrie, la chose n'est pas douteuse. C'est dans ces milieux que Berlin a toujours trouvé les partisans les plus ardents de son régime politique d'asservissement et les complices les plus serviles de ses dérisoires conquêtes. C'est dans ces milieux que les nouvelles entreprises du kaiser trouveront leurs meilleurs agents.

Les Allemands d'Autriche sont plus bouchés que les Allemands d'Allemagne et les Magyars de Hongrie ne valent pas mieux. On sait d'ailleurs que les uns et les autres s'accordent d'admirable façon pour tout ce qui concerne la conduite de la politique intérieure aussi bien que pour tout ce qui a trait à la politique extérieure. N'est-ce pas grâce à cet accord que, bien que ne constituant que deux minorités dans le sein de la double monarchie, Allemands et Magyars oppriment les autres nationalités vivant sous le sceptre de l'empereur-roi ?

Qui se ressemble s'assemble, déclare la sagesse des nations. Allemands d'Autriche et Magyars de Hongrie ont comme leurs amis de l'empire allemand des âmes viles de tyrans lâches et cupides. Il est tout naturel que les premiers aspirent à rejoindre les seconds pour ne plus former avec eux qu'une même puissance de proie.

Mais il y a en Autriche-Hongrie des millions d'hommes à qui cette tyrannie germano-magyar fait violence et qui ne s'empressent certainement pas comme leurs maîtres vers les nouveaux liens qu'on leur tend, il y a les Polonais de Galicie, il y a les Tchèques de Bohême, il y a les Serbes, les Croates et les Sloènes qui tendent à constituer une forte nationalité yougo-slave. Toutes ces victimes qui gémissent à l'heure actuelle sous le double joug de Vienne et de Budapest, n'accepteront pas de gâcher de leur sang un autre joug plus lourd et plus ignominieux encore : celui de Berlin.

Pour ces malheureuses populations déjà si durement opprimées, le resserrement de l'alliance austro-allemande serait la fin de toute espérance. Si l'Allemagne devenait demain la maîtresse absolue de l'Autriche-Hongrie, s'il ne devait plus y avoir qu'une Austro-Allemagne placée sous la domination du kaiser, si le pangermanisme oppressif finissait par tout envahir et par tout régir, il n'y aurait plus de rénovation possible pour toutes ces nationalités qui souffrent déjà si cruellement de leur état présent de servitude. Voilà pourquoi, si l'empereur-roi Charles se jette humblement aux pieds du kaiser, on ne peut que lui dire : « Adieu ! »

Et il dépend de nous qu'elle ne s'y mette jamais. Que les Alliés fassent échec aux projets militaires de l'Alle-

magne, et par cela même ils provoqueront l'effondrement de tous ses projets politiques ou économiques. Les nationalités de la monarchie dualiste qui sont aujourd'hui traitées en esclaves par Vienne et par Budapest n'attendent qu'une éclatante victoire de l'Entente pour bousculer leurs oppresseurs. Mais cette victoire est indispensable, car sans elle toute révolte des populations d'Autriche-Hongrie apparaît comme impossible.

Le problème reste donc toujours le même : il faut travailler à vaincre l'Allemagne, pour l'empêcher d'imposer son hégémonie abjecte à l'Europe et au monde.

CAMILLE FERDY.

## Une Ecole navale allemande à Trieste

Zurich, 16 Mai. Le parti yougo-slave d'Autriche-Hongrie a protesté vigoureusement auprès du ministre de la Marine contre l'ouverture, à Trieste, d'une école de sous-marins pour l'usage exclusif des officiers allemands. Les officiers autrichiens ne sont pas admis. Les Yougo-Slaves déclarent qu'il est impossible de laisser en Autriche une école destinée à encourager et à développer la piraterie allemande.

## PROPOS DE GUERRE

### Simple constatations

Premier résultat des jours sans viande : les sardines qui étaient miraculeusement descendues à 2 fr. 50 le kilo sont remontées à 6 fr. Les légumes frais ont suivi le mouvement.

Ma belle, j'ai de beaux artilleurs... huit sous pièce, tendres comme du beurre... et ça vaut mieux qu'une cocotelette.

Ces dames du marché ont le sourire, car la verdure fait prime. La plus humble botte de poireaux est l'objet d'une compétition basée sur le système de la surenchère. Les Parisiennes, nos hôtes, marchant comme aux halles, mais les natures américaines ne marchandent pas... Il y a de beaux jours pour la laiterie !

Ce n'est pas que nous tenions tant que ça à manger de la viande. Mais la viande dans un ménage, c'est comme Faust à l'Opéra, ça plaît toujours.

Je rappellerai pour mémoire qu'on nous a promis des pâtes alimentaires, ainsi que des légumes secs, pour suppléer le bifeck absent. Attendons. Peut-être aurons-nous cela lorsque les jours sans viande seront à nouveau abolis.

Mais il est une chose dont nous pouvons être certains, c'est que la crise alimentaire durera autant que la guerre, et même sans doute un peu plus.

Les denrées ne sont à bon marché que lorsqu'il y a abondance. Or, il n'y a pas abondance et l'équilibre est chaque jour rompu. En empêchant les gens de manger de la viande, on les fait se ruer sur le poisson, les légumes et la volaille qui deviennent immédiatement hors de prix en vertu de la loi de l'offre et de la demande, et de la rapacité des profiteurs. Et vice-versa.

La taxe ? C'est un remède pire que le mal... Alors quoi ? Je ne sais pas... Pourquoi aurais-je puisque nos ministres eux-mêmes ne savent pas ?

ANDRÉ NEGIS.

## La Convention germano-suisse

Berne, 16 Mai. Comme nous l'avons signalé, on croyait, à Berne, que la nouvelle convention germano-suisse serait signée hier. On sait qu'il n'en a rien été. Les Nouvelles de Bâle, du 16, première édition, publient la note suivante :

« Nous apprenons, à l'instant, que des difficultés se sont produites, touchant la conclusion d'un nouvel accord germano-suisse, en raison de la position prise par l'Entente à l'égard de la solution envisagée dans cet accord. Cette nouvelle causera une certaine surprise dans les milieux germanophiles. Le « Berliner Tageblatt » annonçait en effet, hier après-midi, que la conclusion de l'accord était certaine. Elle aurait été rendue possible grâce à une lettre autographe du chancelier au Conseil fédéral. A la suite de cette lettre, les négociateurs allemands avaient reçu de nouvelles instructions qui leur avaient permis de faire d'importantes concessions. »

## 1.334<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

### Communiqué officiel

Paris, 16 Mai. Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :  
Lutte d'artillerie assez vive dans le secteur Hailles-Castel.  
Un coup de main ennemi à l'ouest de Montdidier, à échoué sous nos feux.  
Nos patrouilles opérant au nord de l'Artois ont ramené des prisonniers.  
Rien à signaler sur le resto du front.

## LA GUERRE

### La reprise de l'offensive serait proche

L'activité de l'artillerie se manifeste sur divers points

Paris, 16 Mai. Au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu ce matin, le général Dubail a remis la croix de commandeur de la Légion d'honneur au général Valentin, le nouveau chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris ainsi qu'au général de brigade Deheyn, inspecteur des travaux de défense des côtes contre l'ennemi flottant.

## LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 16 Mai. Encore pas de changement. Comme le temps est au beau fixe, il faut bien en conclure que le retard au déclenchement de l'offensive boche tenait aux difficultés de regroupement des forces ennemies et aux travaux d'aménagement du terrain plutôt qu'aux mauvais temps.

Le nato allemand reconnaît implicitement notre avance d'hier sur Hailles-Morault et Amiens. Le moral sur le front demeure splendide. A la veille de la grande épreuve, la nation tout entière doit être de tout cœur avec les héros combattants.

MARIUS RICHARD.

## L'OFFENSIVE ALLEMANDE

### La Grande Bataille

Communiqué officiel anglais

16 Mai (après-midi). Hier soir, nos troupes ont exécuté un raid dans les tranchées ennemies, aux abords de Gavrelle.

Elles ont fait quelques prisonniers. En dehors de l'activité réciproque de l'artillerie sur différents points, particulièrement dans les vallées de la Somme et de l'Ancre, à l'est d'Arras et au front-Nord de bataille, il n'y a rien à signaler.

AVIATION. — Le 14 mai, nos appareils ont exécuté des reconnaissances, des opérations de réglage, des travaux de photographie et des bombardements. Nous avons abattu six appareils ennemis au cours des combats aériens et forcé un septième à atterrir désarmé. En outre, un avion ennemi a été abattu par nos canons antiaériens et un autre par le feu de notre infanterie. Deux de nos appareils manquant. Pendant la nuit, nous avons bombardé activement Douze tonnes de projectiles ont été jetées sur les gares de Lille, Menin, Chaulnes et Péronne, sur les cantonnements de Bapaume sur la route au sud de la Somme et sur les docks de Bruges. Tous nos appareils sont rentrés.

Le 15 mai, nous avons bombardé avec succès la gare et les voies de garage de Thionville. Vingt-quatre grosses bombes ont été lancées et des éclatements observés sur les hangars, les voies et les rails fourrés. Les manufactures de Charshutte en bordure du chemin de fer a été touchée quatre fois. Tous nos appareils sont rentrés sans accident, malgré le feu nourri qu'ils ont essuyé de la part des canons anti-aériens en survolant leurs objectifs.

Communiqué belge

15 Mai. Cette nuit, des incursions réussies dans les lignes ennemies, en avant de Hamscapelle et de Merkem, nous ont permis de ramener un quinzième de prisonniers.

De nombreuses bombes d'avion ont été lancées par l'ennemi sur nos cantonnements. Aujourd'hui, lutte de bombes vers Nieupoort et au nord de Dixmude. Activité ordinaire d'artillerie, assez intense vers Welden-droff.

Un de nos aviateurs a abattu, en flammes, un ballon allemand, vers la forêt d'Houthust.

## Les Italiens sur le front français

Paris, 16 Mai. Excelsior a interviewé le colonel Garibaldi, lequel a exprimé tout enthousiasme à l'égard de la solution envisagée dans cet accord. Cette nouvelle causera une certaine surprise dans les milieux germanophiles. Le « Berliner Tageblatt » annonçait en effet, hier après-midi, que la conclusion de l'accord était certaine. Elle aurait été rendue possible grâce à une lettre autographe du chancelier au Conseil fédéral. A la suite de cette lettre, les négociateurs allemands avaient reçu de nouvelles instructions qui leur avaient permis de faire d'importantes concessions.

Le Morning Post dit : L'alliance qui se conclut entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie établit l'égale dépendance sur la monarchie dualiste et donne un bon exemple de ce que l'Allemagne ferait si elle obtenait la victoire sur les Alliés.

## LA GUERRE

### Un avion ennemi pris en chasse

Paris, 16 Mai. Hier, vers midi, il y a eu un alerte dans la région Nord-Est de Paris. Un avion ennemi avait franchi les lignes et se dirigeait vers Paris. Aussitôt, les batteries de défense sont entrées en action et les aviateurs ont pris en chasse l'appareil allemand qui a viré de bord et s'est évanoui sans lancer de bombes. La Belgique a été sonnée trois quarts d'heure après.

## Une alerte aérienne à Paris

Amsterdam, 16 Mai. Un article que le polonaise Harden publie dans sa revue berlinoise Zukunft, tourne en ridicule le rêve d'une Europe centrale et sur-tout l'idée d'une amitié éternelle entre l'Autriche et l'Allemagne, et il dénonce les tentatives orientales comme étant à la fois contre la nature et contre la raison humaine. Harden enfin, déclare que la prétendue paix du pain britannique est une fumisterie. (Sic.)

## Un avion ennemi pris en chasse

Paris, 16 Mai. Hier, vers midi, il y a eu un alerte dans la région Nord-Est de Paris. Un avion ennemi avait franchi les lignes et se dirigeait vers Paris. Aussitôt, les batteries de défense sont entrées en action et les aviateurs ont pris en chasse l'appareil allemand qui a viré de bord et s'est évanoui sans lancer de bombes. La Belgique a été sonnée trois quarts d'heure après.

## Une alerte aérienne à Paris

Amsterdam, 16 Mai. Un article que le polonaise Harden publie dans sa revue berlinoise Zukunft, tourne en ridicule le rêve d'une Europe centrale et sur-tout l'idée d'une amitié éternelle entre l'Autriche et l'Allemagne, et il dénonce les tentatives orientales comme étant à la fois contre la nature et contre la raison humaine. Harden enfin, déclare que la prétendue paix du pain britannique est une fumisterie. (Sic.)

## Tous les pirates rebroussement chemin

Paris, 16 Mai. Voici des renseignements sur la tentative aérienne ennemie contre Paris, qui motivait la première alerte de cette nuit :

A minuit, on signalait que les avions ennemis approchaient de la région de Paris. Le 14 mai, ils ont été pris en chasse par nos avions de chasse. Le 15 mai, ils ont été pris en chasse par nos avions de chasse. Le 16 mai, ils ont été pris en chasse par nos avions de chasse.

## Les Allemands ont incorporé la Classe 1920

Amsterdam, 16 Mai. On mande de la frontière que l'Allemagne a incorporé la classe 1920 allemande dans son instruction militaire en Belgique et en France occupée.

## Un Paquebot torpillé en Méditerranée

Paris, 16 Mai. M. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, avait été bordé par un sous-marin.

## Le mécontentement public s'aggrave en Autriche

Amsterdam, 16 Mai. Le Tyd reçoit de Vienne une dépêche fortement échoquée suivant laquelle le mécontentement s'accroît tous les jours en Autriche en raison de la situation de la guerre.

## Le nouveau Traité austro-allemand

Zurich, 16 Mai. Hertling et Kuhlmann sont revenus à Berlin en même temps que les autres chefs de section au ministère austro-hongrois des Affaires étrangères Gratz et Riedl.

## La conférence des deux empereurs

Amsterdam, 16 Mai. La Gazette de Francfort se réjouit que le résultat obtenu à la conférence austro-allemande du quartier général ait été arrêté une fois pour toutes.

## L'Autriche vassale de l'Allemagne

Londres, 16 Mai. Le Morning Post dit : L'alliance qui se conclut entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie établit l'égale dépendance sur la monarchie dualiste et donne un bon exemple de ce que l'Allemagne ferait si elle obtenait la victoire sur les Alliés.

## Les pourvois en révision

Avant de quitter le palais, Duval, Marlon et Golsky ont signé leur pourvoi en révision qu'ils ont remis au greffier, capitaine Thibault. Les autres, qui ont 24 heures à

## L'Office des Mutués et Réformés de Guerre

Paris, 16 Mai. Le Journal Officiel publiera demain matin le décret fixant le cadre et le statut du personnel administratif de l'Office national des mutés et réformés de la guerre.

## La Journée Parlementaire

Paris, 16 Mai. La séance est ouverte à 3 h. 15, sous la présidence de M. Monestier.

## La loi des loyers

M. Levasseur, à la parole pour demander la discussion immédiate de son projet de résolution, invite le gouvernement à empêcher la violation de la loi de 1915 sur les loyers interdits.

M. Levasseur indique sommairement la tendance à la hausse des loyers, et demande que l'Etat s'engage par certains propriétaires en violation de la loi.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

M. Levasseur, soutenu par ses amis socialistes, déclare que le ministre ayant traité la question au fond, il est nécessaire de discuter sa motion. Il lit plusieurs lettres de plaintes que lui adressèrent des locataires.

### LE COMTE DE Monte-Cristo

TROISIEME PARTIE

Albert s'attendait à montrer, cette fois, du moins, quelque chose de nouveau à l'étrange voyageur ; mais, à son grand étonnement, celui-ci, sans avoir besoin de chercher les signatures, dont quelques-unes d'ailleurs n'étaient présentes que par des initiales, appliqua à l'instant même le nom de chaque auteur à son œuvre, de façon qu'il était facile de voir que non seulement chacun de ces noms lui était connu, mais encore que chacun de ces talents avait été apprécié et étudié par lui.

Du salon on passa dans la chambre à coucher. C'était à la fois un modèle d'élegance et de goût sévère ; là un seul portrait, mais si grand, si imposant, si digne, si ressemblant à Léopold Robert, resplendissant dans son cadre d'or.

Ce portrait attirait tout d'abord les regards du comte de Monte-Cristo, car il fit trois pas rapides dans la chambre et s'arrêta tout à coup devant lui.

C'était celui d'une jeune femme de vingt-cinq à vingt-six ans, au teint brun, au regard clair, elle se fit peindre dans une robe de chambre, elle portait le costume pittoresque des pêcheuses catalanes avec son corsage rouge et noir et ses aiguilles d'or piquées dans les cheveux ; elle regardait la mer, et sa silhouette élégante se détachait sur le double azur des flots et du ciel.

— « C'est elle », murmura le comte, dans la chambre, sans qu'Albert eût pu voir la pâleur livide qui s'étendit sur les joues du comte, et surprendre le frisson nerveux qui effleura ses épaules et sa poitrine.

Il se fit un instant de silence, pendant lequel Monte-Cristo demeura l'œil obstinément fixé sur cette peinture.

— « Vous avez là une belle maîtresse, vicomte », dit Monte-Cristo d'une voix parfaitement calme ; et ce costume de bal sans doute, lui sied vraiment à ravir.

— « Ah ! monsieur, dit Albert, voilà une maîtresse que je ne vous pardonnerais pas, si à côté de ce portrait vous en possédiez un quel que autre. Vous ne connaissez pas ma mère, monsieur ; c'est elle que vous voyez dans ce cadre ; elle se fit peindre ainsi, il y a six ou huit ans. Ce costume est un costume de fantaisie, à ce qu'il paraît, et la ressemblance est si grande, que je crois encore voir ma mère et sa poitrine.

— « La comtesse fit faire ce portrait pendant une absence du comte. Sans doute elle croyait lui préparer pour son retour une gracieuse surprise ; mais, chose bizarre, ce portrait déplaît à son père ; et la valeur de la pein-

ture, qui est, comme vous le voyez, une des belles toiles de Léopold Robert, ne put le faire passer sur l'antipathie dans laquelle il l'avait prise.

« Il est vrai de dire entre nous, mon cher comte, que M. de Morcerf est un des plus riches assidus au Luxembourg, un général renommé pour la théorie, mais un amateur d'art des plus médiocres. Il n'en est pas de même de ma mère, qui peint d'une façon remarquable, et qui, estimant tout une peinture pour s'en séparer tout à fait, me la donna pour que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi. »

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si je vous parle ainsi ménage et famille ; mais, comme je vais avoir l'honneur de vous conduire chez le comte, je vous dis cela pour qu'il ne vous échappe pas que chez moi elle fût moins exposée à déplaire à M. de Morcerf, dont je vous ferai voir à son tour le portrait peint par moi.

— Pardonnez-moi si

France Gauche, avant de donner un privilège à cette banque, soumettons-là d'abord aux lois votées sur les bénéfices de guerre.

M. Auzanet, qui réclame un débat complet. Tout doit être dit contradictoirement.

M. Puch, président de la Commission de Commerce, a la parole. Il rappelle que le projet de loi sur les bénéfices de guerre, adopté à l'unanimité le 4 avril 1918 par les députés républicains et socialistes, a été voté par le Sénat le 10 mai 1918.

M. Labrousse. — Et nous, nous sommes accablés de voir un certain nombre de nos collègues soulever les intérêts d'un établissement dont certains ont été très bien servis. (Applaudissements.)

M. de Wendel. — Je suis républicain et socialiste. Je ne puis pas être un ennemi de la France. J'ai des biens en Alsace et en Allemagne, mais je ne suis pas un ennemi de la France. Je suis un Français.

M. Labrousse. — Il n'y a que quelques secondes que je suis que vous êtes républicain et socialiste. Si j'avais pensé à vous, je vous aurais nommé.

Nommez-vous ? Qui alors ? Puez ? M. de Wendel. — Cet incident doit être vidé, si vous voulez certains collègues, nommez-vous, je répondrai. (Applaudissements.)

M. Labrousse. — Je n'ai pas apporté les documents que j'ai annoncés. (Applaudissements.)

M. Labrousse met fin à l'incident en soulevant avec énergie la question de la présidence de la Chambre, dit-on, par le crédit public de la France. Ce qui est un débat sur le crédit public de la France. Ce qui est un débat sur le crédit public de la France.

La question préalable d'ajournement sine die est repoussée par 355 voix contre 132. La discussion générale est renvoyée à demain après-midi.

La séance est levée à 6 h. 20.

### Au Groupe parlementaire radical-socialiste

Paris, 16 Mai.

Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin au Palais-Bourbon pour entendre le rapport de M. René Renoult sur la situation de la France à l'égard de ses alliés qu'il a point de vue des buts de guerre définis par le président Wilson et auxquels les puissances de l'Entente demeurent attachées.

### La Coalition républicaine

L'adhésion des groupements

Paris, 16 Mai.

Les adhésions individuelles continuent à affluer à la Coalition républicaine. Les adhésions de groupements existent en nombre de plus en plus. Leur nombre a été si élevé qu'il a fallu suspendre la publication des listes, faute de pouvoir faire un dépouillement exact de toutes les lettres reçues. Cette publication sera reprise incessamment.

En dehors des adhésions individuelles, la Coalition républicaine a reçu de nombreux groupements. Dans presque tous les départements des initiatives heureuses se sont produites en vue de réunir les groupes républicains existants et de créer des sections locales de la Coalition républicaine.

Des le 9 avril 1918, la Coalition républicaine a reçu de l'Association du Comité de vigilance républicaine de la Drôme, par la lettre ci-dessus :

Un citoyen Dalbier, député, secrétaire de la Coalition républicaine, Paris.

Le Comité de vigilance républicaine de la Drôme, fondé depuis trois mois et comptant 55 organisations adhérentes dans le département, tous ces groupements ont adhéré à la Coalition républicaine. Ils ont tous adhéré à la Coalition républicaine et ont tous adhéré à la Coalition républicaine.

Le Comité de la Drôme est heureux de constater que ces efforts n'ont pas été vains et son action porte des résultats sérieux qu'il est satisfait d'enregistrer.

Sauv et fraternité ! Pour le Comité de Paris : Jules Blanc.

A noter également l'ordre du jour voté par la Fédération de la Seine du parti républicain socialiste :

La Fédération socialiste de la Seine, après avoir pris connaissance du manifeste et de l'appel aux républicains par la Coalition républicaine, se félicite de la création de cette organisation que les campagnes électorales de la Coalition républicaine ont permis de créer et de développer.

Dans les Pyrénées-Orientales, un Comité d'action républicaine affilié à la Coalition républicaine s'est constitué sous la présidence de M. Dalbier.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

Les militants républicains des Pyrénées-Orientales, au nom de la Fédération de la Seine, ont décidé de constituer un Comité d'action républicaine dans ce département. Ce Comité sera chargé de mener à bien les campagnes électorales de la Coalition républicaine et de travailler à la réalisation de son programme.

Elle fut dans ce mouvement, dont le succès est manifeste, un moyen combatif et un triomphe des idées de la démocratie au nom de laquelle nous combattons à l'étranger.

Le Comité de la Seine a décidé de constituer un Comité d'action républicaine dans ce département. Ce Comité sera chargé de mener à bien les campagnes électorales de la Coalition républicaine et de travailler à la réalisation de son programme.

### La Guerre aérienne

Les Alliés, dit Fonck, possèdent une supériorité écrasante

Paris, 16 Mai.

Un rédacteur de l'Echo de Paris a interviewé Fonck à sa sortie du cabinet du président du Conseil. Après avoir exposé sa façon de combattre, qui est bien connue, Fonck a déclaré :

« Surtout, dites bien ceci qui est vrai et qui fait qu'on sache : Nous possédons maintenant sur les Allemands une supériorité écrasante comme aviation de chasse, et nous sommes les maîtres de l'air. L'impression que nous avons eue pendant cette campagne, c'est pourquoi le niveau moral, la confiance et nos progrès, est très en hausse chez nous, en baisse chez eux. »

### Les Evénements de Grèce

La mobilisation grecque

Salonique, 16 Mai.

L'appel des recrues grecques de la classe 1918 donne des résultats excellents. Les mobilisés se présentent avec enthousiasme de toutes les commissions de recrutement. Le métropolitain a été rendu sur le front grec pour bénir les troupes.

### La Situation en Russie

Le tsar jugé à Moscou

Stockholm, 16 Mai.

Un agent consulaire suédois à Pétersbourg se fait l'écho d'une rumeur d'après laquelle l'empereur russe, Nicolas II, serait transféré à Tobolsk à Moscou, où il comparaitrait devant une cour spéciale.

### Une grande bataille attendue

à la frontière russo-finlandaise

Copenhague, 16 Mai.

Selon le Tidnings, de Stockholm, des contingents importants de troupes russes et finlandaises se trouvent en présence à la frontière russo-finlandaise. On s'attend à une grande bataille.

### Le marche des Allemands sur Pétersbourg

Londres, 16 Mai.

On mande de Stockholm à l'agence Reuters : « Un télégramme d'Helsingfors annonce que les Russes occupent toujours la forteresse Ivangorod, qu'ils ont en partie détruite, et évacuent la ville jusqu'à Cronstadt. La voie ferrée de Vaïkarsari à Pétersbourg a été abandonnée par les Russes. »

### L'Amérique contre l'Allemagne

La poste aérienne

New-York, 16 Mai.

Un avion postal a quitté Belmont-Park à New-York, à 11 h. 30 du matin, à destination de Washington, emportant des sacs contenant 4.000 lettres. Un autre avion a quitté Potomac-Park, à Washington, à 11 h. 45, à destination de Philadelphie.

Le président Wilson et Mme Wilson assistaient à ce départ.

### La nouvelle flotte

Washington, 16 Mai.

La livraison du premier bâtiment de tonnes au gouvernement américain, vient d'être achevée et les navires sont actuellement prêts à entrer en service en haute mer. Le total des navires construits à 1.021 tonnes est de 150. Le dernier de ces bâtiments fut achevé et livré le 11 mai. La plupart furent réquisitionnés en cours de construction sur les chantiers américains, quand les États-Unis entrèrent en guerre. Ils sont à peu près tous en acier. Aucun des fameux bois du grand programme naval n'a encore été livré en raison des retards dans la fabrication des machines. Le premier des navires de cette seconde catégorie est actuellement en essai de vitesse sur le Pacifique.

### Les Dommages aux Bateaux de Pêche

Paris, 16 Mai.

Demain paraîtra un Journal officiel un décret réglementant les constatations et l'évaluation des dommages causés par des faits de guerre aux bateaux de pêche. Dès que les évaluations auront été faites par les Commissions compétentes, des acomptes pourront s'élever aux trois quarts de leur montant pour être accordés aux intéressés.

### Un Hommage au docteur Carrel

Paris, 16 Mai.

M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé, vient de remettre au docteur Carrel, la croix de commandeur de la Légion d'honneur en tant qu'auteur de l'ouvrage « La chirurgie expérimentale », qui a été complété par le docteur Carrel dans le domaine de la biologie.

La médaille Carrel est aujourd'hui universellement employée et ajoutée au sous-secrétaire d'Etat. Vous avez rendu un immense service non seulement à tous nos blessés mais à tous les blessés de cette guerre. La science médicale est par excellence la science fraternelle qui étend ses bienfaits à tous les belligérants quelle que soit la nationalité du blessé et à tous les blessés de cette guerre.

Elle est en avant sur la table une terrine énorme. — Si le cœur t'en dit, mon vieux Persillard, Persillard rapprocha sa chaise. — Soit, soit, ils se frémirent et furent amis comme par le passé.

Elle même Persillard perdit toute prudence et dans la joie qui lui inspirait sa découverte, il but à pleins verres le gros vin que lui versait généreusement son camarade.

— Si le cœur t'en dit, mon vieux Persillard, Persillard rapprocha sa chaise. — Soit, soit, ils se frémirent et furent amis comme par le passé.

### LA GUERRE EN ORIENT

Une Voie ferrée entre Le Caire et la Palestine

Le Caire, 16 Mai.

L'administration des chemins de fer annonce que le pont tournant sur le canal de Suez situé à Canisra, est achevé, ce qui permettra, à partir du 15 mai, les communications directes, par voie ferrée, du Caire vers la Palestine.

### A l'Académie française

Trois nouvelles élections

Paris, 16 Mai.

Dans sa séance d'aujourd'hui, à laquelle assistait M. Poincaré, l'Académie Française a procédé à l'élection des successeurs de MM. Paul Deshayes, Paul Hervieu et Francis Charmes.

M. René Boylesve a été élu au fauteuil de M. Alfred Assolant.

M. François de Curel a ensuite été élu au fauteuil de M. Paul Hervieu.

M. Jules Cambon a été élu au fauteuil de M. Francis Charmes.

### Le Canal de Paris à Dieppe

Paris, 16 Mai.

Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale du Comité du canal de Paris à Dieppe. De nombreux sénateurs, députés, présidents de Comités, assistants à cette assemblée.

M. Leboucq, député, président du Comité, a fait un rapide historique des travaux accomplis depuis sa formation et dit que la France se devait plus que jamais d'améliorer et de transformer ses voies navigables et d'en créer des nouvelles, au premier rang desquelles il plaça le canal de Paris à Dieppe, qui, avec l'Oise, reliera Dieppe à Paris, ainsi qu'aux grands axes navigables du Nord et de l'Est et contribuera à l'intensification de notre trafic avec l'Angleterre.

### EN ITALIE

POUR LA GUERRE JUSQU'AU BOUT

Rome, 16 Mai.

Sous les auspices de l'Association Trente et Trieste, une Nouvelle Association vient de se constituer. Elle a pour but de réunir dans la classe bourgeoise italienne et les travailleurs qui ont combattu et agi en faveur de leur patrie, le pacte moral scellé dans les tranchées et de continuer la guerre jusqu'à la victoire.

### L'Echange des Prisonniers

De nombreux extraits des accords franco-allemands de Berne ont été publiés par la presse, mais en raison de leur extrême longueur, ces documents n'ont pu être publiés en entier.

Le Comité international de secours aux prisonniers de guerre a réuni en brochure et adressé, à tous les pays, un exemplaire de ces accords à toute personne qui lui en fera la demande, moyennant 0 fr. 50 en timbres-poste, pour couvrir les frais d'impression et d'envoi.

Les Comités de secours aux prisonniers pourront également se procurer ces accords par l'importation de quelques exemplaires.

Adressez les demandes à M. l'administrateur du bulletin des Prisonniers de guerre, 31, place de la République, au Mans (Sarthe).

### GARÇON I UN KOLA-SPORT

Les Fêtes de Penicôte

TRAMWAYS AIX-MARSEILLE

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, il sera fait le service suivant :

Le 16 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 17 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 18 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 19 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 20 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 21 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 22 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

Le 23 mai, à 10 heures, service de la semaine en plus du départ d'Aix pour Marseille, 15 h. 30 ; de Marseille pour Aix, 15 h. 30.

### Notes Marseillaises

Pour faire des Marins

Profitant de la présence de M. Bouisson, le Conseil général, le 10 mai, tenu une séance, consacrée plus spécialement aux questions maritimes. Il a notamment émis le vœu que l'organisation professionnelle des marins, présentée par M. Gouin, au nom de la Commission sénatoriale, soit réalisée.

Il ne servirait à rien d'avoir des navires, s'il n'y avait pas des marins pour les mouvoir et les conduire. Le préfet, parlant sur la question, a déclaré que le recrutement de marins est l'une de ses qualités, et le Conseil général a décidé qu'une Commission spéciale lui apporterait en septembre prochain les éléments de la création d'une école professionnelle des marins.

Il est indispensable que cette école soit menée rapidement et que l'on n'éternise pas une solution qui peut sérieusement faciliter le développement de notre grande industrie locale. L'Assemblée départementale a été bien inspirée en prenant l'initiative de cette création.

Le Conseil général a décidé de voter une motion en faveur de la création de cette école, la solution en sera hâtée et aidée. Elle complètera heureusement l'enseignement technique local pour lequel il n'a pas encore assez été fait.

### Chronique Locale

La Température

Mariet, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, à 7 heures du matin, 20°, à 1 heure 22°, à 4 heures 27°, à 7 heures 30°, à 9 heures 32°, à 11 heures 34°, à 1 heure 36°, à 3 heures 38°, à 5 heures 40°, à 7 heures 42°, à 9 heures 44°, à 11 heures 46°, à 1 heure 48°, à 3 heures 50°, à 5 heures 52°, à 7 heures 54°, à 9 heures 56°, à 11 heures 58°, à 1 heure 60°, à 3 heures 62°, à 5 heures 64°, à 7 heures 66°, à 9 heures 68°, à 11 heures 70°, à 1 heure 72°, à 3 heures 74°, à 5 heures 76°, à 7 heures 78°, à 9 heures 80°, à 11 heures 82°, à 1 heure 84°, à 3 heures 86°, à 5 heures 88°, à 7 heures 90°, à 9 heures 92°, à 11 heures 94°, à 1 heure 96°, à 3 heures 98°, à 5 heures 100°.

Les obsèques, à Marseille, de notre regretté ami, M. Oscar Michel, conseiller général et député, ont eu lieu hier soir, à 8 heures, à la chapelle de la Madeleine, sous la présidence de M. le préfet, assisté de M. le maire, de M. le procureur général, de M. le procureur de la République, de M. le procureur de la Cour d'Appel, de M. le procureur de la Cour de Cassation, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Marseille, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Lyon, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Paris, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Bordeaux, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Nantes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Rouen, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Lille, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Strasbourg, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Metz, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Clermont-Ferrand, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Dijon, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Besançon, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Nancy, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Reims, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Orléans, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Poitiers, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Limoges, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Toulouse, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Montpellier, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Nîmes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Cahors, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Agen, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Périgueux, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Bordeaux-Mérignac, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Pau, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Bayonne, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Biarritz, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Hendaye, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Saint-Jean-Pied-de-Port, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Lourdes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Tarbes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Auch, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Condom, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Marmande, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Agen, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Périgueux, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Bordeaux-Mérignac, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Pau, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Bayonne, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Biarritz, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Hendaye, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Saint-Jean-Pied-de-Port, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Lourdes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Tarbes, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Auch, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Condom, de M. le procureur de la Cour de Commerce de Marmande.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

Le Conseil général du Var était représenté par trois de ses membres : MM. François Brun, directeur des Bouches-du-Rhône, et Claude Brun, directeur des Bouches-du-Rhône.

été transporté au domicile de la famille. La défunte avait disparu l'avant-veille, et depuis, on l'avait recherchée vainement. Tout fait supposer que l'on se trouve en présence d'un suicide.

Service des emplacements publics. — Le maire de Marseille, avis des propriétaires de voitures publiques, a décidé de louer à la ville, pour l'exercice de la ligne de la rue de la République à la rue de la République, des emplacements pour les voitures publiques. Les emplacements seront loués à la ville, pour l'exercice de la ligne de la rue de la République à la rue de la République, des emplacements pour les voitures publiques.

L'expropriation des quartiers de la Bourne. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de la Bourne sous la présidence de M. Viala, magistrat-directeur, a alloué à M. Jean-Louis, propriétaire de la maison n° 10 de la rue de la République, une indemnité de 300.000 fr. La Ville offrait 100.000 fr. M. Jean-Louis était représenté à la barre par M. Henri, avocat. M. Jean-Louis, propriétaire de la maison n° 10 de la rue de la République, a offert 100.000 fr. d'indemnité.

Union Française pour le suffrage des femmes. — M. Dubois, secrétaire général de la Maison, inaugurera hier soir, son cours sur le suffrage des femmes. Après un historique de la formation des Comités municipaux depuis le Moyen Âge, M. Dubois a commencé, en se référant à des précédents anciens, l'histoire de notre législation sur les droits politiques des femmes. Les cours auront lieu à la salle d'écriture rue Saint-Ferréol, tous les mercredis à 8 h. du soir.

Petit drame sous le feu. — Le restaurant du Centre, au Centre, a été hier soir, le théâtre d'un petit drame. Deux gendarmes de ce établissement, les nommés Louis Bertrand, et Jean-Louis, ont eu une discussion. M. Bertrand, qui se trouvait avec son collègue, se livra à des propos de nature à provoquer une querelle, se livra à des propos de nature à provoquer une querelle, se livra à des propos de nature à provoquer une querelle.

Attraction en plein jour. — Hier matin, vers 6 h. Jean Garguila, âgé de 50 ans, habitant rue de la République, se rendait à sa routine située rue de la République. Dans la rue, il fut arrêté par un individu qui lui demanda de l'argent. M. Garguila refusa. L'individu le frappa à la tête avec un couteau. M. Garguila fut blessé à la tête et à la nuque. Il fut transporté à l'hôpital. L'individu qui l'avait attaqué a été arrêté et est en prison.

Au Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de la République, au n° 10. M. Eckert fut arrêté par les gendarmes. Il fut condamné à 15 jours de prison.

Le Tribunal correctionnel. — Le 20 novembre dernier, vers 10 heures du soir, un certain Marius Eckert tentait de s'introduire par effraction dans la rue de

DEMIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Le Voyage du Citoyen Bouisson

A LA CIOTAT

La visite des chantiers et ateliers de la Société Provençale de constructions navales. — A la Mairie.

Au moment où le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, allait quitter son hôtel pour se rendre à La Ciotat, une déléga-

tion de représentants de la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été constituée par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, et par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

Le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes, a été reçu par le citoyen Bouisson, commissaire à la Marine marchande et aux ports Maritimes.

GRAVE ACCIDENT A RAPHELE

Un Train de Permissionnaires tamponne un Train de Marchandises

Il y a des morts et des blessés

Aries, 16 Mai. Un grave accident de chemin de fer s'est produit la nuit dernière, en gare de Raphèle.

Un train de permissionnaires est entré en collision avec un train de marchandises qui manœuvrait pour se garer.

Ce dernier a été tamponné par le milieu, entraînant sous leurs débris les infortunés voyageurs surpris dans leur sommeil.

La collision fut effroyable. Des secours furent organisés rapidement.

Quatre morts furent dégages des décombres, sous lesquels quatre autres cadavres se trouvaient encore au moment où nous télégraphions.

Vingt-neuf blessés furent également sortis des voitures, ou squelettes de voitures. Tous ces blessés ont été transportés sans retard à l'hôpital d'Aries où des soins leur ont été prodigués. Deux d'entre eux sont blessés grièvement.

Les lieux, à la première heure, ont été envahis par les curieux. Le sous-préfet d'Aries, M. Grandand, maire d'Aries; M. Pascal, procureur de la République; Dombre, juge et Mariage, greffier du Parquet de Tarascon; M. Buisson, commissaire central d'Aries; MM. Gazagne, sous-ingénieur; Teissier, inspecteur de l'exploitation au P.-L.-M.

A 11 heures, M. Marty, préfet des Bouches-du-Rhône, et M. Duverger, président du Conseil général, arrivèrent sur les lieux, d'où après une visite détaillée, ils se rendirent à l'hôpital d'Aries, voir les blessés, en compagnie du maire d'Aries.

Le Parquet et l'administration du P.-L.-M. procédèrent en ce moment à leur enquête respective.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

La circulation sur la grande ligne a été interrompue toute la journée. Les trains venaient de Marseille et y allant ont été détournés par Cavillon, grâce à quoi le trafic n'a pas été interrompu.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 15 Mai. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Des groupes d'infanterie d'assaut ont fait irruption dans deux éléments des tranchées ennemies de l'Asolone, détruisant une partie de la garnison et mettant en fuite le reste. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

Des patrouilles britanniques ont fait un raid dans les lignes de Canove (Asiago), capturant un officier et quelques soldats et ont engagé un combat avec un détachement ennemi, à qui elles ont infligé des pertes.

Des tentatives ennemies d'approcher des postes avancés du val Rosolo (glaciers Due-Forme), des Fortini (à gauche du val Lagarina), du val Posina et du col d'Echele ont échoué sous nos feux.

Quelques actions plus intenses des deux artilleries ont eu lieu dans le val Lagarina, dans la Vallarsa et sur le plateau d'Asiago où l'on a observé des explosions et incendies dans les postes ennemis.

Communiqué de l'état-major de la marine

Rome, 16 Mai. Le 14 mai, les escadrilles de nos hydravions ont bombardé efficacement les ouvrages militaires de Lissa et de Durazzo, provoquant des incendies et des dégâts.

Le Durazzo ont été bombardés également avec des résultats efficaces par des avions britanniques le 15 mai.

Malgré le mauvais temps, nos avions sont rentrés indemnes à leurs bases. Nos avions pendant leur reconnaissance sur Durazzo, ont constaté et contrôlé, au moyen de photographies, que le steamer et le torpilleur autrichien torpillés par nous dans la nuit du 12 au 13, gisaient au fond de la mer et doivent être considérés comme perdus.

Le torpillage d'un dreadnought autrichien dans le port de Pola

Rome, 16 Mai. L'agence Stefani publie la note suivante :

Un communiqué de l'état-major a annoncé que l'un des quatre grands dreadnoughts du type Viribus-Unitas, de la marine autrichienne, avait été atteint par un torpille dans le port de Pola, forcé par la deuxième fois, par les matelots italiens. L'importance de cet événement est telle qu'elle ne peut échapper à personne.

Notre marine, dans toutes ses actions offensives menées contre les bases ennemies, a obtenu de très bons résultats. Elle a détruit un grand nombre de mines, des câbles et des fils d'acier, entre autres quelques-uns des grands navires de guerre de la marine ennemie. Au cours du mois de novembre 1916, cette destruction a été couronnée de succès, lorsqu'un de nos torpilleurs, pénétrant dans le canal de Fasana, parvint à lancer deux torpilles contre un gros navire de guerre qui était mouillé. Malheureusement, alors, les deux torpilles italiennes furent arrêtées dans la triple-rangée de filets, qui entourait de près le navire, et cette attaque, très audacieuse, ne fut pas le succès qu'elle méritait.

L'attaque menée par nos torpilleurs dans le fait de forcer le canal de Fasana est déjà en soi une entreprise excessivement difficile. La sortie, entre l'île Brioni et le canal de Champ, est obstruée par des barreaux de champs de mines, des câbles et des fils d'acier, entre autres quelques-uns des grands navires de guerre de la marine ennemie. Au cours du mois de novembre 1916, cette destruction a été couronnée de succès, lorsqu'un de nos torpilleurs, pénétrant dans le canal de Fasana, parvint à lancer deux torpilles contre un gros navire de guerre qui était mouillé. Malheureusement, alors, les deux torpilles italiennes furent arrêtées dans la triple-rangée de filets, qui entourait de près le navire, et cette attaque, très audacieuse, ne fut pas le succès qu'elle méritait.

Le capitaine de corvette Pellegrini, commandant de l'expédition est un de nos meilleurs officiers de vaisseau.

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Le Torpillage du Paquebot «Atlantique»

Paris, 16 Mai. Les Messageries Maritimes, a été attaqué en Méditerranée, dans les parages de la Sicile, par un torpille, il a pu rentrer dans un de nos ports par ses propres moyens.

On a à déplorer la mort d'un passager européen et de neuf Arabes.

La Délégation américaine à Londres

Réception au Palais de Buckingham. Allocation du roi.

Londres, 16 Mai. Le roi et la reine, avec la princesse Mary, ont reçu aujourd'hui la délégation américaine conduite par le général B. H. Loring.

C'est un grand plaisir pour la reine et pour moi, de vous recevoir ici, aujourd'hui, et nous espérons que si votre séjour en Grande-Bretagne a été agréable, il aura été également intéressant et profitable. Vous avez eu l'occasion de juger les efforts que nous faisons ici en vue de pouvoir répondre, comme il convient à tous les besoins des divers théâtres de la guerre.

J'espère que votre séjour vous permettra d'assurer le peuple des Etats-Unis que nous faisons et que nous sommes décidés à continuer à faire tout ce que nous pouvons dans ce but.

Votre délégation comprend des dames qui, je l'espère, pourront faire un rapport favorable sur la manière dont les femmes d'Amérique se sont offertes pour remplacer les hommes réquisitionnés dans les usines industrielles nationales, pour prendre place dans les rangs des combattants et témoigner comment elles accomplissent, avec capacité, la tâche qui leur est assignée.

Je suis sûr que vous n'avez pas vu les deux grandes nations de langue anglaise, avec des caractéristiques nationales individuelles, puis-ent travailler ensemble, en relations étroites et harmonieuses, vers ces idéaux de progrès et de civilisation qui sont communs aux deux peuples. Le destin a voulu que la guerre mondiale se révèle des deux nations pour la défense en commun de la liberté et de la justice. Puissent-elles, dans les jours de paix à venir, continuer à se trouver côte à côte dans les efforts pour atteindre les mêmes aspirations idéales.

Nous vous souhaitons un heureux et bon retour chez vous. La science développe tous les jours la puissance des moyens de transport rapides entre nos îles, le continent américain, facilitant ainsi l'échange de pensées et renforçant ainsi les liens d'une entente mutuelle de confiance et de bonne camaraderie. En l'Espère, avec la grâce de Dieu, nous uniront toujours dans l'avenir.

LA GRANDE BATAILLE

Les exploits de notre aviation de chasse

Dix-huit avions ennemis abattus

Communiqué officiel

Paris, 16 Mai. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Pas d'action d'infanterie. Activité marquée des deux artilleries au nord et au sud de l'Avre. Journée calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée du 15 mai, notre aviation de chasse, favorisée par le beau temps, a été extrêmement active. Dix-sept avions allemands ont été abattus par nos pilotes, et un dix-huitième par les moyens de la D. C. A. En outre, quatre ballons captifs ennemis ont été incendiés.

L'Offensive allemande

Communiqué anglais

46 Mai, soir. En dehors d'une certaine activité des deux artilleries, particulièrement sur le front au nord de la Lys, il n'y a rien d'important à signaler.

Communiqué américain

16 Mai, 21 heures. En Lorraine, activité de patrouilles. La lutte d'artillerie a de nouveau été plus vive. Autrement, la journée a été calme dans les secteurs occupés par nos troupes.

LA SITUATION MILITAIRE

Toujours l'équilibre

Paris, 17 Mai, 1 h. 50. L'accalmie dure toujours sur le front français. L'artillerie cependant continue à employer une activité soutenue dans les mêmes secteurs de Flandre et de la Somme, mais les actions d'infanterie se sont bornées aujourd'hui à des combats locaux, qui ne laissent pas présager le début de l'offensive attendue. Toutefois l'activité demeure extrêmement vive de part et d'autre.

L'Offensive de Paix et l'Angleterre

Important discours de M. Balfour

La Lettre de l'Empereur d'Autriche et les Alliés

La Question de l'Alsace-Lorraine

Les Duts de l'Entente

Londres, 16 Mai. Aujourd'hui, avant le journelement de la Chambre des Communes, les députés ont tenu un débat sur la question des Duts de l'Entente.

M. Balfour a prononcé à cette occasion, un important discours sur la question de la paix.

M. Runciman demande au gouvernement quelques précisions sur la lettre de l'Empereur Charles I<sup>er</sup> le plus récemment publiée en France. M. Runciman pose enfin les questions suivantes : Pourquoi les négociations ont-elles été abandonnées ? Fût-ce pour des motifs purement territoriaux ? A-t-on tenté les frontières de 1914 en Alsace-Lorraine ? S'il en est ainsi, dit-il, le peuple anglais sera surpris de voir de tels buts incorporés dans nos buts de guerre.

M. Balfour déclare que la question dont il s'agit concernait non seulement l'Angleterre, mais encore ses alliés. On ne peut donc discuter, dans une telle circonstance, d'un affaire purement intérieure. Il ne serait absolument possible de discuter avec la franchise qui serait, non seulement désirable, mais encore nécessaire que le défendant simplement la conduite de ministères généraux sur une question d'ordre purement intérieur.

M. Balfour admet que, dans la situation internationale actuelle, il n'y a pas lieu de décourager les tentatives offensives qui peuvent être faites pour ouvrir une conversation, sur ce qui concerne le Cabinet anglais, dans le plus grand intérêt de l'entente.

M. Balfour ajoute que le caractère officiel de telles conversations en ferait nécessairement un sujet impropre à une discussion publique à la Chambre des Communes. La vérité de ce principe général s'applique tout particulièrement à l'épisode international que nous discutons aujourd'hui.

M. Balfour aborde alors l'examen des faits qui ont été mentionnés dans la lettre de l'Empereur Charles I<sup>er</sup> et déclare que la lettre en question fut communiquée au président de la République française et au président du Conseil des ministres, sous le sceau du secret le plus absolu.

Cette lettre ne devait être communiquée à personne d'autre qu'au premier ministre et au souverain de l'Angleterre. Il ne fut même pas permis de la faire connaître aux collègues du premier ministre, membres du Cabinet. La lettre fut donc communiquée aux premiers ministres de France et de Grande-Bretagne. On ne saurait concevoir, dit M. Balfour en passant, une méthode plus incommode pour des négociations d'une telle importance. On se trouve involontairement en face de grandes difficultés.

M. Balfour rappelle qu'il se trouvait en Amérique à cette époque, et qu'il n'aurait pu être en contact avec le président Wilson. Toutes mes pensées sur la guerre et sur la diplomatie, dans ses rapports avec la guerre, sont entièrement couvertes au président Wilson. Cette confiance absolue, que je lui ai témoignée, je continuerai toujours à la lui accorder (Applaudissements).

En passant, M. Balfour déclare qu'il n'y avait aucun rapport entre la Conférence de Stockholm et la lettre de l'Empereur Charles I<sup>er</sup> au sujet de l'Alsace-Lorraine.

On ne demande et la France ne se contenterait pas des frontières de 1871, et il a été dit que les

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 16 Mai. Communiqué de l'armée d'Orient du 15 :

Actions vives et réciproques d'artillerie dans la région de Bolran et vers la Skra di Legon. Activité plus abondante sur le front serbe dans la boucle de la Corna et vers Monastir.

Malgré le temps défavorable, l'aviation britannique a bombardé des dépôts dans la région de Seres et obligé deux appareils ennemis à atterrir désemparés dans leur lignes.

Au Comité de la C. G. T.

Paris, 16 Mai. Le Comité Confédéral de la C. G. T. s'est réuni ce soir. Il a étudié plusieurs questions, notamment la question d'une délégation française en Amérique et de la délégation américaine.

Le Comité s'est ensuite occupé du Congrès national de la C. G. T. et du choix de la ville où se tiendra ce Congrès.

LES VITICULTEURS

sont informés qu'ils trouveront chez leur fournisseur habituel la Bouille Reuch frères, marque LA OUVRE, de Toulouse. Refuser les autres marques, sous peine de se voir embarrassés pour s'en procurer. Ils sont priés d'écrire directement au fabricant qui leur répondra par courrier en leur indiquant l'adresse où ils pourront s'approvisionner.

ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, Toulouse

ADAPTEZ rapidement tous les STENO-DACTYLO

COMME GARANTIE D'ORIGINE FRANÇAISE EXIGEZ-LES

GRAINS MIRATON Un Grain assure effet laxatif.

Le Meilleur Tonique Reconstituant Pilules GIP Régénératrices

AVIS DE DECES ET DE MESSE

AVIS DE DECES

VENTE D'AUTOMOBILES REFORMEES ET DE PIÈCES DIVERSES

1<sup>re</sup> VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le vendredi, 24 Mai, à 1 heure 1/2 du soir au TENNIS-CLUB du Grand-Camp, à Lyon, de 57 Lots de Pièces diverses

2<sup>e</sup> VENTE SUR SOUMISSIONS CACHETEES Le samedi, 25 Mai, à 4 heures du soir au TENNIS-CLUB du Grand-Camp, à Lyon, de 25 CANIONS, 20 CARIONNETTES, 46 VOITURES de TOURISME et 9 MOTOCYCLETTES

Essais des moteurs Les 23 et 24 Mai 1918, sur le terrain de l'Exposition des Véhicules AMATEURS

AMATEURS : Visitez l'Exposition des Automobiles et Pièces, boulevard Pommerol, à partir du 10 Mai 1918.

LOUVRE DENTAIRE

Restaurations locales et faciales Redressements des dents. Appareils et Dentiers de systèmes. Extractions, etc.

Les ANNONCES doivent nous parvenir : Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi; Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.

Annouces Economiques "Classées" paraîtront le MERCREDI 22 MAI, au lieu du mardi 21 mai.

DEMANDES D'EMPLOIS DEUX seurs demandent places serveuses restaurant au courant service. Ecrire Marcehal, 12, rue Crinans.

OFFRES D'EMPLOIS ON DEMANDE tourneurs, outilliers et ajusteurs avec bonnes références. Plantevin, rue Ferrati, 41 b.

ON DEMANDE ouvrières tricoteuses sur machine rectiligne. S'adresser Etablissements Lambert, 98, rue Grignan.

ON DEMANDE apprentis cartonnières. Arnaud, 34, rue Longue-des-Capucines.

ON DEMANDE ouvrières mécaniciennes, doublures, ouvrières fourreuses de suite et tout l'année, bien payées, 2, rue Estelle.

COMMENT avec un paquet de CLAIRETTE de 0.25... Vous obtenez une Boisson incomparable qui remplace le VIN

SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Casalis (40 ans de succès).

GRANDE AGENCE PUNAISES Vente ou Achat de Fonds de Commerce

AVOCAT ex-cavout Consult. Ecrire Arnaud, notaire, les Avenières (Isère).

ON DEMANDE inspecteur de magasins de nouveautés, 19, rue Saint-Ferréol, au 2<sup>e</sup> étage.

A VENDRE petit âne, bon rouleur, bon trotteur, avec petit charrette anglaise, etc.

1, RUE COLBERT, 1 - MARSEILLE Restaurations locales et faciales Redressements des dents.

ON DEMANDE apprentie pour les courtoises, 1 fr. par jour, Louis, 2, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE une demi-ouvrière et une apprentie couturières, boulevard de Paris, 5, au 4<sup>e</sup> étage.

OFFICE DEPLACEMENT Gratuit. - On demande pour Marseille : Des bonnes domestiques pourvue de sérieux références.

ON DEMANDE femme de ménage de midi à 2 heures, à la fabrique de couronnes, 23, rue Tapie-Vert.

ON DEMANDE ouvrières tailleuses, atelier Carriat-Magnan, chez Baze, cours Saint-Louis.

ON DEMANDE jeune fille de 16 à 17 ans pour travail militaire, chez Mlle Elise Geretti, rue Moise, 12, 4<sup>e</sup> étage.

ON DEMANDE un coupeur pour le brodequin de marche, 7, rue des Trois-Escaliers.

ON DEMANDE marseillaise pour machine en blanc, 21, quai du Canal.

ON DEMANDE une bonne visieuse pouvant faire des robes, des manteaux, des robes mécaniciennes pour vestes et pantalons kaki.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières couturières, 1, rue Colbert, au 2<sup>e</sup> étage.

ON DEMANDE une demi-ouvrière repasseuse ou une bonne ouvrière, 4 jours par semaine, boulevard Chavre, 110.

ON DEMANDE un coupeur pour brodequins de marche, et un homme pour préparer le travail, 7, rue des Trois-Escaliers.

ON DEMANDE apprentis cartonnières. Arnaud, 34, rue Longue-des-Capucines.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières mécaniciennes, doublures, ouvrières fourreuses de suite et tout l'année, bien payées, 2, rue Estelle.

ON DEMANDE une apprentie vendeuse de 15 à 16 ans, prés. par parents, Chaussures "Incrovable", 2, rue Noailles.

ON DEMANDE bonne à tout faire pour petit ménage, 2 personnes, 14, boulevard Ballu, au 1<sup>er</sup> étage.

ON DEMANDE apprenties pour la bijouterie sur pétales. S'adresser chez Ventre et Fressinet, 47, rue Bernard-du-Bois.

ON DEMANDE femme commerçante pour s'occuper des du ménage, bonne tenue, références exigées, au bijouter, 23, rue de la République.

Le seul véritable THE DES ALPES est le Thé des Alpes de REICH (50 ANS DE SUCCÈS)

SYPHILIS QUERISON DEFINITIVE... Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées

2<sup>o</sup> AVIS Le bar et tabac de l'avenue de la République, 23, au 2<sup>e</sup> étage.

2<sup>o</sup> AVIS Le meuble de M<sup>me</sup> Roure, 6, rue des Bénédictins, au 2<sup>e</sup> étage.

2<sup>o</sup> AVIS M<sup>me</sup> Françoise De... postal 3 kilos, franco domicile.

2<sup>o</sup> AVIS M<sup>me</sup> Françoise De... postal 3 kilos, franco domicile.

TRAVAIL chez soi, facile pour tous sur tricoteuses, 5 fr. par jour.

MALADIES SECRETES de la peau, des muqueuses, des glandes.

OCASIONS CARTES postales, 100 splendides, bon mat.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

MALADIES DE LA FEMME LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE.

2<sup>o</sup> AVIS Le bar et tabac de l'avenue de la République, 23, au 2<sup>e</sup> étage.

2<sup>o</sup> AVIS Le meuble de M<sup>me</sup> Roure, 6, rue des Bénédictins, au 2<sup>e</sup> étage.

2<sup>o</sup> AVIS M<sup>me</sup> Françoise De... postal 3 kilos, franco domicile.

2<sup>o</sup> AVIS M<sup>me</sup> Françoise De... postal 3 kilos, franco domicile.

TRAVAIL chez soi, facile pour tous sur tricoteuses, 5 fr. par jour.

MALADIES SECRETES de la peau, des muqueuses, des glandes.

OCASIONS CARTES postales, 100 splendides, bon mat.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.

ON DEMANDE un homme pour travaux de menuiserie, 15, rue de la République.